

Désenclavement numérique : Edouard Philippe annonce deux nouvelles mesures

En déplacement dans le Gers, le Premier ministre a annoncé une enveloppe de 110 millions d'euros pour aider à la mise en place du haut débit sur l'intégralité du territoire français.

Temps de lecture : minute

22 mars 2019

Vendredi, dans le Gers, Édouard Philippe a martelé que *"le désenclavement numérique est une priorité"*. Il a annoncé deux nouvelles mesures contre l'exclusion de cette technologie, le " guichet cohésion numérique " et le " pass numérique ".

Le président de la République, Emmanuel Macron, a fixé les objectifs à atteindre en France : garantir d'ici à 2020 un accès au bon haut débit (a minima 8Mbits) partout sur le territoire et le très haut débit pour tous dès 2022. Toutefois, a reconnu le Premier ministre, *" nous savons qu'un certain nombre de foyers n'auront pas le haut débit avec la fibre en 2020 "*, du fait notamment de l'étendue du territoire, d'une densité de population parfois faible ou de reliefs compliqués.



À lire aussi

Ce que la 5G peut changer pour les startups

Le gouvernement a donc imaginé " le guichet cohésion numérique ", opérationnel ce vendredi, " pour soutenir via les opérateurs l'équipement de ces foyers en solutions de réception hertziennes ", l'enveloppe s'élevant à 100 millions d'euros. Celle-ci permettra d'attribuer jusqu'à 150 euros par foyer, qui pourront être abondés par les collectivités locales, a dit le Premier ministre. " L'idée, c'est de dire : si on ne peut pas amener la fibre et le haut débit partout, il faut accompagner le consommateur final dans un équipement qui lui permettra de bénéficier du même service ", a-t-il expliqué, citant au titre des équipements possibles les antennes satellites, les antennes radios, les boîtiers 4G fixes... " Le dispositif est opérationnel dès aujourd'hui pour le satellite et la boucle locale radio. Pour la 4G fixe, ce sera le cas à la fin du premier semestre ", a précisé Edouard Philippe.

Un outil didactique

Il a annoncé également le lancement d'un " pass numérique ", visant à " donner une capacité numérique à ceux qui en manquent ". Cet outil indiquera à la personne en difficulté " comment elle peut se former, où elle peut se former, et qui même l'accompagne financièrement ". Le dispositif a été expérimenté depuis 2017 en Gironde, en Ardèche, en Guyane ou à La Réunion, a rappelé Edouard Philippe. " Nous allons généraliser cette pratique et apporter 10 millions d'euros au côté des collectivités " pour la financer, a-t-il assuré.

Le Premier ministre s'exprimait en visite dans le lycée agricole de Mirande, accompagné notamment des présidents des quatre opérateurs français, dont Xavier Niel (Free) et Stéphane Richard (Orange). Auparavant, il avait inauguré un nouveau pylône 4G, commun aux quatre opérateurs, à Labéjan.